

bien qu'ils désapprouvent le projet, sont portés à le considérer comme le moindre de deux maux et à l'appuyer de leur vote, plutôt que de laisser tomber le ministère.

Il est donc absolument probable que le projet sera adopté, si le Gouvernement réussit à le faire mettre aux voix. D'un autre côté, si elle le juge bon, l'opposition peut probablement empêcher qu'il ne soit mis aux voix. Il y a 300 articles qui permettront des discussions sans fin. Nous avons déjà accordé des subsides jusqu'au premier juin; cependant les fonds publics ne peuvent pas être employés pour le service de l'Etat, s'ils ne sont pas votés au préalable par le Parlement. Si nous refusions d'accorder de nouveaux subsides, le trésor sera vide le premier juin. Les employés publics seront obligés d'emprunter faute de toucher leurs appointements et les travaux de l'Etat seront suspendus. Ceci, il va sans dire, est un moyen extrême qu'on ne doit employer qu'en cas d'absolue nécessité; néanmoins, tous admettront que, si l'opposition jugeait qu'un tel projet a assez d'importance pour nuire gravement, peut-être d'une façon directe, à l'avenir de notre pays, elle serait alors excusable de refuser de voter les subsides ou d'adopter le projet avant qu'il n'ait été soumis au verdict populaire.

J'ignore à quel point le représentant d'Hastings-est est autorisé à parler au nom de l'opposition; cependant, si mes renseignements sont exacts, il ne fait que rapporter la décision prise dans une réunion du parti tenue ces jours derniers. Si telles sont les dispositions de la gauche, je devrai probablement renoncer au dessein de me rendre en Angleterre et demeurer au Canada.

M. BORDEN (Halifax): Une remarque ou deux en réponse au premier ministre.

M. l'ORATEUR: Tout député qui désire prendre la parole doit le faire maintenant, car, d'après le règlement, c'est le chef de l'opposition qui clot le débat.

M. BORDEN (Halifax): Le premier ministre a rappelé qu'il a retenu son passage il y a six semaines et a manifesté quelque surprise de voir que la situation n'est pas telle qu'il l'espérait alors. Du moins, c'est ce que j'infère de son langage et je ne veux pas dénaturer le sens de ses paroles.

S'il parle du débat qui s'est poursuivi de jour en jour depuis quelque temps au sujet du projet de convention douanière avec les Etats-Unis, je lui dirai que les députés de la droite y ont contribué à leur tour et y ont pris leur juste part. Bien que je n'aie pas pris la peine de compter les pages du hansard que couvrent les discours des députés de chaque parti, j'ose dire que, si le premier ministre va aux renseignements, il s'apercevra que ses partisans ont occupé autant de temps que les députés de la gauche.

Quelques VOIX: Plus de temps.

Sir WILFRID LAURIER.

M. BORDEN (Halifax): Ceux qui m'entourent rectifient et disent que les ministériels ont occupé plus de temps que les membres de l'opposition. Je n'ai pas besoin d'aller aussi loin, je déclare que jusqu'à présent les deux camps ont pris part au débat à tour de rôle, et que le premier ministre n'avait pas raison de faire ce que je considère être une insinuation, en manifestant sa surprise de voir que le débat a été si prolongé.

Je veux lui dire de plus qu'il n'a pas fait bon accueil à ce que crois être une offre fort raisonnable, et même généreuse, de ma part. J'ai déclaré que nous consentirions à un ajournement de deux, trois ou quatre mois afin de lui permettre d'assister à la conférence et au couronnement. Bien plus, j'ai ajouté que nous accorderions des subsides dans l'intervalle, afin de pourvoir aux besoins publics en attendant la reprise de nos travaux.

La seule réponse à cette offre que, je le répète, je crois être fort raisonnable est une insinuation du premier ministre et une citation d'un journal donnant un précédent compte rendu d'un discours du représentant d'Hastings-est. Il me semble que ce n'est pas précisément dans cet esprit qu'on devait accueillir une offre semblable.

Je tiens à rappeler au premier ministre des paroles prononcées par le ministre des Finances en 1907 lorsque cette même question était sur le tapis. Le ministre des Finances disait:

Il est des devoirs envers le Canada dont on peut mieux s'acquitter au Canada, et principalement au Parlement canadien; mais il est aussi des devoirs envers le Canada dont on peut s'acquitter dans d'autres parties du monde, et notamment dans la capitale de l'empire.

Je suis d'avis que, dans la présente circonstance, le premier ministre aurait pu tenir compte, non seulement des relations commerciales avec les Etats-Unis, mais aussi des relations commerciales avec le vaste empire dont nous formons partie.

Quelles sont les questions qui seront discutées à la conférence? Il y a en environ dix-huit:

La marine marchande et les lois sur la navigation.

Abaissement des tarifs des câblogrammes.
Ligne panbritannique.

Un sujet d'études spéciales pour le premier ministre.

Cour d'appel impériale.

Télégraphe transatlantique sous-marin appartenant à l'Etat et lignes télégraphiques à travers le Canada.

Représentation impériale.

Coopération commerciale en vue d'encourager l'industrie et la marine marchande anglaise.

Emigration et situation des bourses du travail.